

14

JUILLET
2026

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL DE MEUSE – VOIE SACRÉE

CODECOM *avenir*



DES PROJETS
POUR AUJOURD'HUI
ET POUR DEMAIN



BUDGET
Fonctionnement
et investissement
2026

PAGES 8 ET 9 →



À LA LOUPE
Le service
insertion

PAGE 12 ET 13 →



VAL DE MEUSE
VOIE SACRÉE
Communauté de communes



Édito du Président

Ce numéro de notre bulletin intercommunal, premier du nouveau Conseil communautaire installé à la suite des élections municipales

du printemps, est l'occasion de vous remercier pour votre confiance renouvelée, qui nous honore autant qu'elle nous oblige. Remercier également l'ensemble des élus engagés au service de notre collectivité, en particulier les « *anciens* » qui ont assumé avec conviction leurs fonctions lors de la précédente mandature, ainsi que les « *nouveaux* » avec lesquels nous poursuivrons le travail entrepris avec la même volonté d'agir concrètement pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

Ce nouveau mandat débute dans un contexte toujours plus contraint pour les collectivités locales, durement touchées par la baisse des dotations de l'État. Il s'agit donc de maîtriser nos dépenses pour maintenir un service public de qualité et un cadre de vie agréable, et de poursuivre notre politique d'investissement pour renforcer notre attractivité et préparer l'avenir, comme en témoigne le budget adopté en mai.

Nous resterons mobilisés pour répondre aux besoins de tous les habitants, des plus jeunes aux plus âgés, en proximité et en complémentarité avec l'ensemble des professionnels et des partenaires des solidarités du territoire. Nous continuerons à soutenir les acteurs économiques, créateurs d'emplois et d'activités, tout en accompagnant les initiatives locales visant à renforcer la cohésion sociale et territoriale, à l'instar des nombreuses structures qui œuvrent quotidiennement pour proposer une vie culturelle, sportive et associative dense et dynamique. Enfin, les actions de promotion et de développement touristique, tout comme celles ayant trait à la préservation et à la valorisation de notre environnement, seront poursuivies avec, par exemple, le prolongement de la véloroute voie verte en lien avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV). Ainsi, après la liaison réalisée vers Dugny-sur-Meuse, le tronçon entre Dieue-sur-Meuse et Haudainville devrait démarrer cette année.

J'en termine en vous souhaitant, au nom des élus et des agents de la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée, une excellente lecture ainsi qu'un très bel été.

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM
avenir

Directeur de la publication :
Serge NAHANT

Réalisation :
Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée

Impression :
Imprimerie AGM (55)

Crédit photos :
Communauté de communes
Val de Meuse Voie Sacrée – Pascal PIERRE –
Les ViZiteurs – Bocata trio – Bellatores Hospitalis – Les Maires du territoire Val de Meuse Voie Sacrée

Tirage : 4250 exemplaires – Juillet 2026

Codecom Val de Meuse – Voie Sacrée
1 bis route de Senoncourt – 55320 Ancemont
Tél. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626

SOMMAIRE



p. **3**
ENFANCE



p. **4**
ACTUALITÉ



p. **8**
BUDGET



p. **10**
FRANCE SERVICES



p. **12**
INSERTION



p. **14**
CULTURE



p. **16**
VOIE VERTE

Nouvel outil

Service enfance

La Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée a mis en place un nouvel outil : le **KIOSQUE FAMILLE**.

Le Kiosque Famille est une plateforme de services en ligne qui vous permet d'effectuer toutes les démarches administratives liées au service enfance.

Il est l'**UNIQUE** outil d'inscription et de réservation de la totalité des services périscolaires et extrascolaires.

Service enfance jeunesse,
petite enfance et scolaire

1 bis route de Senoncourt
55320 Ancemont

Tél. 03 29 87 29 65

KIOSQUE FAMILLE

un espace numérique pour les familles

Accueils périscolaires
du matin et du soir,
pause méridienne

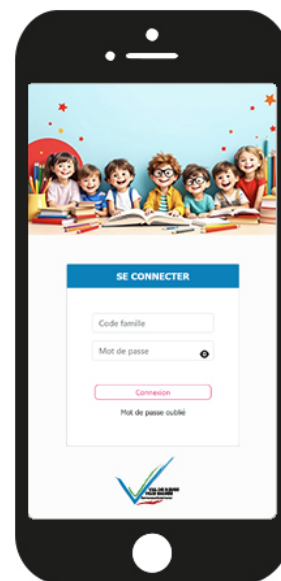
Accueil de loisirs du mercredi,
centres de loisirs petites vacances
ou centres d'été

Rendez-vous sur :

valdemeusevoiesacree.kiosquefamille.fr

ou scannez le QR-Code

C'est votre première visite sur le Kiosque
et vous ne possédez pas de code famille :
Contactez le service enfance jeunesse :
inscription.enfance.codecom@gmail.com





Installation du nouveau Conseil Communautaire

Le conseil communautaire s'est officiellement installé le 9 avril 2026. À l'occasion de sa première séance, les élus ont procédé à l'élection de la présidence, à la désignation des vice-présidences ainsi qu'à la composition du bureau communautaire.

Présidence

Président :
Serge NAHANT

Vice-présidences

1^{er} Vice-Président :
Romuald LEPRINCE
Ressources humaines, administration générale, développement économique

2^{ème} Vice Présidente :
Laëtitia HURLAIN
Scolaire, enfance, petite enfance

3^{ème} Vice-Président :
David MINUTO
Environnement, insertion

4^{ème} Vice-Présidente :
Frédérique SERRÉ
Cohésion sociale, développement touristique

5^{ème} Vice-Président :
Luigi FORNITO
Patrimoine, urbanisme, voirie

6^{ème} Vice-Présidente :
Caroline BOUCHELET
Cohésion sociale, culture

7^{ème} Vice-Présidente :
Isabelle REMY
Petite enfance, jeunesse

Composition des commissions

Afin de compléter les commissions, le conseil communautaire a fait le choix de les ouvrir aux conseillers municipaux



Développement économique

Serge NAHANT, Romuald LEPRINCE (VP),
Richard MULLER, Vincent HENRY,
Armel LANTREIBECQ, Pascal PIERRE,
Luigi FORNITO, Frédérique SERRE,
Elise BOCCIARELLI, Jean-Noël POSTAL,
Arnaud DUBAUX, Rudy MARSY,
Maryline POUTRIEUX, Fabricia VOL,
Alexandre NOISETTE, Delphine DELANDRE,
Benjamin MAUVAIS



Environnement | gestion déchets | hydraulique | insertion

Serge NAHANT, David MINUTO (VP),
Romuald LEPRINCE, Pascal LEPAGE,
Julien FABER, Richard MULLER,
Jérôme GOEURLOT, Jean-Louis GUERRA,
Jean-Marie BRENNER, Isabelle THOMAS,
Isabelle REMY, Marc BARDELLI,
Josselin ARNAUD, Jonathan LAFLOTTE,
Luigi FORNITO



Enfance | petite enfance | jeunesse

Serge NAHANT, Laetitia HURLAIN (VP),
Isabelle REMY, Romuald LEPRINCE,
Aurélien BACQUE, Arnaud DUBAUX,
Elise BOCCIARELLI, Elodie CHABOT,
Jean-Noël POSTAL, Tiphane BANEL,
Richard MULLER, Christine HABART LEMOY,
Benjamin MAUVAIS, Luigi FORNITO



Patrimoine | habitat | voirie

Serge NAHANT, Luigi FORNITO (VP),
Romuald LEPRINCE, Pascal VIGNOL,
Fabricia VOL, Pascal LEPAGE,
Jean-Noël POSTAL, Alexandre NOISETTE,
Léon COLLET, Benoît MANGIN,
Jean-François PEROTIN, Aurélien BACQUE,
Marc BARDELLI, Michel AUBRY,
Cédric STEUNOU, Cédric HUMBERT

À QUOI SERT UNE COMMISSION ?



Les commissions sont des **groupes de travail**, composés d'élus communautaires.

Leur rôle consiste à examiner les dossiers en amont des délibérations du Conseil communautaire. Elles **rendent des avis consultatifs** pour éclairer la prise de décision.

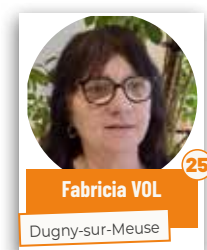
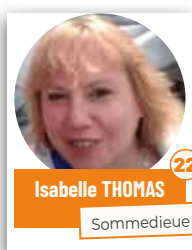
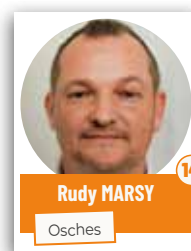
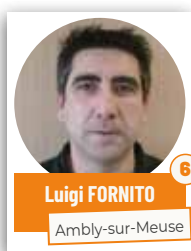
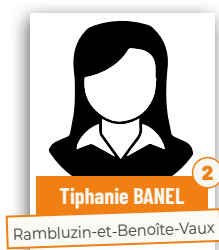


Cohésion sociale

Serge NAHANT, Frédérique SERRE (VP),
Caroline BOUCHELET (VP), Romuald LEPRINCE,
Fabricia VOL, Rudy MARSY, Pascal LEPAGE,
Isabelle THOMAS, Vincent HENRY,
Pascale VIGNOL, Benoît PALAZZO,
Benoît MANGIN, Christine HABART LEMOY

Les maires de notre territoire

À l'issue des dernières élections municipales, les 25 communes de Val de Meuse Voie Sacrée ont désigné leur nouveau maire. Découvrez le trombinoscope des maires qui vont travailler avec votre Communauté de Communes.



Économie

De **nouveaux projets d'implantation d'entreprises** ont récemment obtenu des avis favorables de la commission développement économique : ils sont localisés dans les **zones d'activités des Souhesmes** et **du Raisin à Dugny-Sur-Meuse** et seront présentés dans la prochaine édition du bulletin.

Des projets sont également en réflexion avancée dans la **zone commerciale Entre Deux Haies à Dieue-Sur-Meuse** pour laquelle des premiers travaux d'aménagement sont programmés dans les prochains mois.



Environnement

PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

NOUVEAU

Une nouvelle plateforme de déchets verts vient d'ouvrir à Ancemont (*route de Senoncourt, à la sortie du village*). Elle remplace celle de Sommedieue

Horaires

Mardi : 13 h - 17 h
Samedi : 9 h - 12 h



DÉCHETTERIE DE LA GRIMOIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE

Fermé les jours fériés



PÉRIODE ESTIVALE

du 1^{er} juin au 30 septembre

LUNDI	FERMÉ
MARDI	7H30 - 13H00
MERCREDI	7H30 - 13H00
JEUDI	FERMÉ
VENDREDI	7H30 - 13H00
SAMEDI	7H30 - 12H00 13H30 - 15H30
DIMANCHE	FERMÉ



PÉRIODE HIVERNALE

du 1^{er} octobre au 31 mai

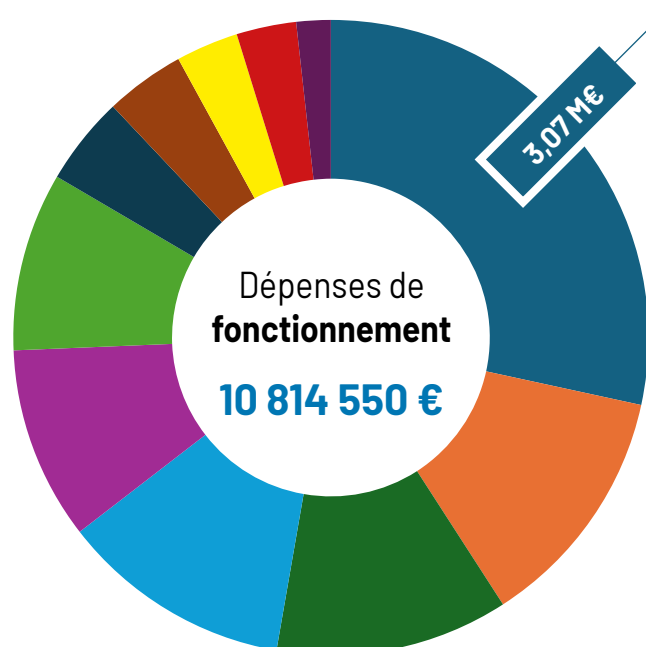
LUNDI	FERMÉ
MARDI	8H00 - 13H00
MERCREDI	12H00 - 17H30
JEUDI	FERMÉ
VENDREDI	8H00 - 13H00
SAMEDI	8H30 - 12H00 13H30 - 17H30
DIMANCHE	FERMÉ



Présentation du budget 2026

FONCTIONNEMENT 2026

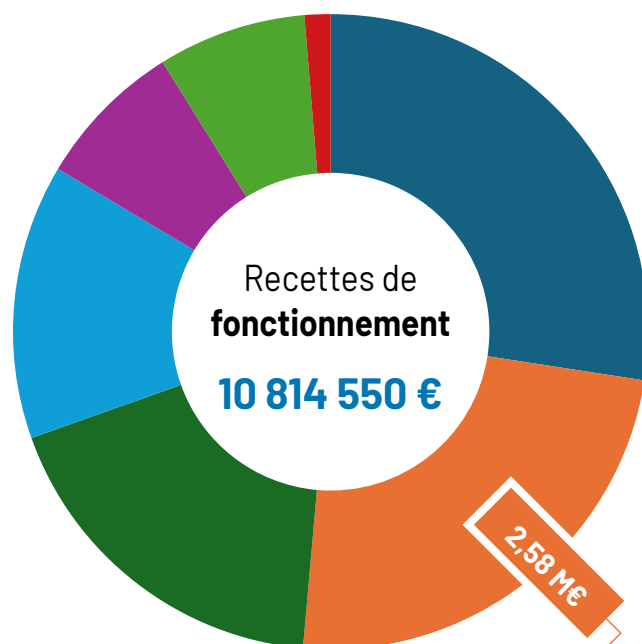
Le budget 2026 a été élaboré et approuvé par le Conseil Communautaire en mai 2026. Il est toujours possible en cours d'année de prendre des décisions ou de faire des modifications (DM) pour de nouveaux besoins. Cette année 2026 est marquée par la première phase de la vélo route voie verte Dieue / Haudainville et la réhabilitation thermique du bâtiment scolaire de Souilly.



ENFANCE 3 071 578 €

● enfance	3 071 578 €
● virement à la section Investissement-provision	1 349 781 €
● scolaire	1 282 023 €
● attributions de compensation	1 274 205 €
● insertion-secours-divers	1 063 949 €
● administration générale	983 450 €
● action économique-tourisme	488 393 €
● aménagement et environnement	438 517 €
● habitat-maison de santé	344 061 €
● cohésion sociale, culture-école de musique	330 138 €
● voirie	188 455 €

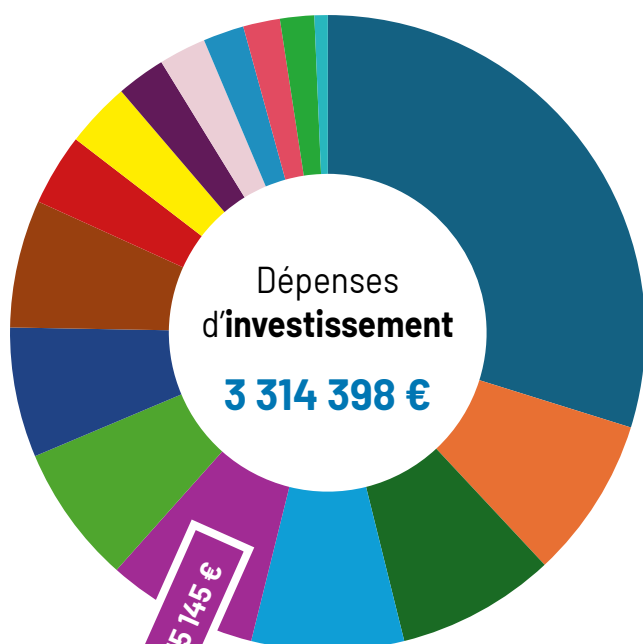
● dotations et compensations de l'état	2 969 426 €
● recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	2 587 689 €
● excédent reporté	1 965 727 €
● dotations, subventions et participations	1 514 670 €
● autres produits et gestion courante	817 624 €
● produits des services, domaine et ventes diverses	816 350 €
● divers	143 064 €



RECETTES FISCALES 2 587 689 €



INVESTISSEMENT 2026



**PREMIÈRE PHASE VÉLO ROUTE
VOIE VERTE DIEUE-HAUDAINVILLE**
255 145 €

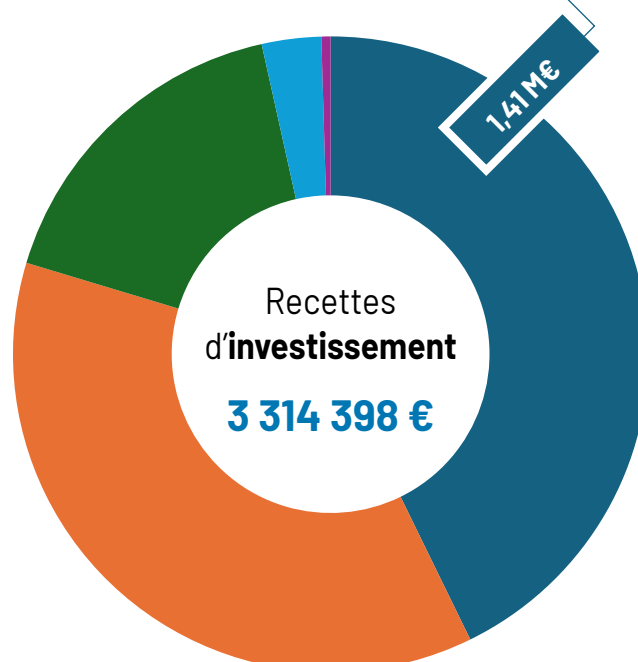
actions économiques	988 327 €
scolaire	272 235 €
voirie et ouvrage d'art	268 329 €
enfance	256 714 €
première phase vélo route voie verte Dieue-Haudainville	255 145 €
réhabilitation thermique bâtiment scolaire de Souilly	234 560 €
développement	219 048 €
divers	215 773 €
dernière partie vélo route voie verte Dugny	121 200 €
administration générale	109 780 €
habitat	82 320 €
parking bâtiment Rattentout	80 000 €
maison de santé, bâtiment Rattentout, SIAD, ADMR	68 700 €
hydraulique	62 293 €
insertion	57 840 €
culture, musique, cohésion	22 134 €



SUBVENTIONS

1 417 081 €

subventions	1 417 081 €
virement à la section de fonctionnement	1 222 506 €
amortissements des immobilisations	559 171 €
dotations, fonds divers et réserve FCTVA	100 000 €
divers	15 640 €





Le dispositif France Services

Le dispositif **France Services** est un réseau de guichets publics de proximité créé par l'État pour faciliter l'accès aux services administratifs. Son objectif est simple : permettre à chaque citoyen d'effectuer ses démarches du quotidien près de chez lui, en étant accompagné par des agents formés.

À quoi sert France Services ?

France Services **aide les usagers dans leurs principales démarches administratives**, notamment :

- ✓ Créer un compte des impôts, déclaration de biens immobiliers (GMBI)
- ✓ Demandes liées à la retraite
- ✓ Allocations familiales
- ✓ Assurance maladie (*créer un compte améi, demande de carte vitale*)
- ✓ Titres d'identité, permis, et carte grise
- ✓ Création d'adresse mail et de compte France connect (*améi, les impôts*)

Le dispositif regroupe plusieurs grands organismes publics partenaires, parmi lesquels :

Un accompagnement humain et personnalisé

Chaque espace France Services met à disposition au moins deux agents formés pour :

- ✓ Accueillir et informer les usagers
- ✓ Aider à compléter des dossiers
- ✓ Expliquer les démarches en ligne
- ✓ Mettre à disposition du matériel informatique

Ce soutien est particulièrement utile pour les personnes peu à l'aise avec le numérique ou vivant dans des zones rurales.



Les démarches : les mêmes qu'à domicile, avec un accompagnement en plus

Il est important de préciser que les démarches réalisées dans une France Services sont exactement les mêmes que celles que vous pouvez effectuer depuis chez vous, sur les sites officiels des administrations.

France Services ne remplace pas les organismes :

- ✓ Les agents vous accompagnent pour utiliser les services en ligne existants.
- ✓ Les demandes sont faites sur les plateformes officielles des administrations partenaires.

Et en cas de situation plus complexe ?

Certaines demandes nécessitent une étude approfondie par un organisme spécialisé (*par exemple : un litige, un dossier incomplet, une situation particulière liée aux droits sociaux*).

Dans ces cas-là, France Services peut :

- ✓ Vous aidez à préparer votre dossier
- ✓ Vous orienter vers l'organisme compétent
- ✓ Vous mettre en relation avec le bon service (*prise de contact, rendez-vous, transmission d'informations*)

Les agents travaillent en lien avec les partenaires nationaux cités plus haut.

En résumé

France Services est un guichet unique de services publics, gratuit et accessible à tous. Il permet d'obtenir de l'aide pour ses démarches administratives, d'être accompagné dans l'utilisation des services en ligne et de bénéficier d'un soutien personnalisé, près de chez soi.

Si vous avez des démarches à effectuer et que vous ne savez pas par où commencer, pousser la porte d'une France Services peut être une solution simple et efficace.

D'autres permanences au sein de la Communauté de Communes

Des **permanences spécialisées** sont également proposées afin d'apporter un accompagnement plus ciblé sur certaines thématiques.

Ces permanences permettent aux habitants de rencontrer directement des professionnels compétents pour des situations spécifiques, notamment en matière d'habitat et de fiscalité.

- Permanences de **l'Agence nationale de l'habitat (ANAH)** : améliorer et rénover son logement
- Permanences de la **Direction Générale des Finances Publiques** : renseignements pour déclarer ses revenus



BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ ?

Céline et Séverine vous accueillent
uniquement sur rendez-vous

Lundi au Vendredi :
de 8h30 à 12h00 (*mardi à 8h*)

Lundi et jeudi après-midi :
de 13h30 à 16h30

Tél. 03 29 85 73 90
france-services@ccvmvs.fr



À la découverte du Service Insertion

Engagée dans une démarche d'insertion par l'activité économique, la Communauté de communes porte des dispositifs tels que l'Atelier Chantier d'Insertion, qui offrent aux personnes éloignées de l'emploi l'**opportunité de se réinscrire progressivement dans un parcours professionnel** tout en contribuant à des missions utiles pour la collectivité.

UN LEVIER SOCIAL ET TERRITORIAL

► Pour les salariés, c'est l'opportunité de se former à un métier, de développer des compétences et de retrouver confiance, favorisant ainsi leur réinsertion professionnelle.

► Pour la collectivité, c'est un moyen de valoriser le territoire, entretenir les espaces et créer du lien social, tout en participant à des projets concrets comme l'aménagement d'espaces verts ou la réhabilitation de bâtiments publics.

“ **Le chantier d'insertion :
une chance, un tremplin,
un avenir...** ”

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Le chantier d'insertion permet aux salariés de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel tout en exerçant une activité, afin de lever les difficultés rencontrées et de préparer leur avenir professionnel.

LES DIFFÉRENTS CHANTIERS ET LEURS MISSIONS



Déchèterie & déchets ménagers

Accueil des usagers, tri des déchets, valorisation des matériaux, sensibilisation au recyclage



Enfance, travaux d'entretiens et cantine

Entretien des locaux, accueil des enfants lors des temps périscolaires, préparation des plats



Espaces verts & tri des métaux

Entretien des espaces verts et naturels, tri des déchets verts, broyage des branchages, tonte et taille d'arbustes, débroussaillage et élagage



Patrimoine bâti (second œuvre)

Petits travaux de maçonnerie, pose de placoplâtre, pose de revêtements muraux et de sols, petits travaux de plomberie, pose de carrelage et faïence



2007

Année de création



3 encadrants

+ **1** chargée
insertion emploi



20 salariés



+ **250**

bénéficiaires



68%* de sorties
positives

CDI, CDD, formation qualifiante
* en 2025

Financiers



Service insertion

Chargée d'insertion et d'emploi

Tél. 06 70 35 50 11

secretariat-insertion@ccvmvs.fr

Ils ont tenté l'aventure

■ Quel était votre parcours avant d'intégrer le chantier d'insertion ?

Fayçal : Avant d'entrer sur le chantier, c'était difficile pour moi de trouver un emploi. J'ai postulé dans beaucoup d'entreprises et participé à des réunions d'information avec France Travail, mais cela n'a jamais rien donné. J'ai suivi une formation en plomberie mais je n'ai pas réussi à trouver du travail. Pour moi, le permis est la clé pour trouver un emploi. À chaque fois que je faisais des candidatures, on me disait qu'il fallait le permis.

Kévin : J'ai travaillé comme peintre, puis en usine. Ensuite, je me suis retrouvé sans emploi. Il y a eu des changements dans ma situation familiale, c'était compliqué. J'étais au chômage et j'ai eu un accident.

■ Comment avez-vous connu le chantier d'insertion ?

Fayçal : Ma conseillère France Travail m'a inscrit sur la plateforme de l'inclusion. Je regardais les postes autour de chez moi et j'ai vu une offre sur le chantier d'insertion.

Kévin : C'est mon assistante sociale qui m'en a parlé. Elle m'a inscrit sur la plateforme de l'inclusion.

■ Quelle perception aviez-vous des chantiers d'insertion avant d'en faire partie ?

Fayçal : J'avais déjà l'image de professionnels qui accompagnent les personnes pour avoir une première expérience professionnelle et trouver à un emploi. Aujourd'hui, j'ai toujours cette même perception.

Kévin : J'avais déjà fait un chantier mais ce n'était pas la même chose car ici il y a un véritable accompagnement et une aide dans l'administratif.

■ Comment s'est passée votre arrivée ?

Fayçal : Je me suis senti bien accueilli par l'équipe. Au début, ce n'était pas toujours facile avec certains collègues, car il faut aussi s'adapter aux points de vue de chacun. Mais j'ai réussi à trouver ma place.

Kévin : Je me suis senti bien accueilli dès le début et bien intégré à l'équipe.

■ Qu'est-ce qui vous a le plus aidé lors de votre prise de poste ?

Fayçal : J'ai été bien encadré par les encadrants. Ce sont des professionnels qui savent repérer les problèmes et accompagner les salariés.

■ Quelles sont les missions que vous réalisez aujourd'hui ?

Fayçal : Je travaille dans les espaces verts et le tri des métaux. Je préfère les missions dans les espaces verts.

Kévin : Nous faisons de la rénovation de bâtiments et dans les écoles.

■ Ces missions correspondaient-elles à ce que vous imaginiez avant votre entrée sur le chantier ?

Fayçal : Non, je n'imaginais pas cela comme ça car c'est mieux que ce que j'avais imaginé, que ce soit pour le travail et pour l'encadrement.

Kévin : Oui. Je savais que j'allais faire des travaux de second œuvre dans le bâtiment.

■ Comment décririez-vous l'accompagnement proposé ?

Fayçal : Cet accompagnement est bien pour moi. Il m'a permis de progresser dans mon projet professionnel et m'a ouvert beaucoup de pistes. J'ai pu obtenir une aide pour la location d'une voiture sans permis, être accompagné dans mes démarches administratives et faire des stages qui pourront peut-être m'aider à trouver un emploi.

Kévin : L'accompagnement me correspond. Je peux demander un entretien ou obtenir une réponse lorsque j'en ai besoin.

■ En quoi cet accompagnement vous aide-t-il dans votre parcours ?

Fayçal : Il m'aide à avancer dans mon projet professionnel et à avancer sur les difficultés qui me bloquaient dans ma recherche d'emploi.

Kévin : Cela m'a permis d'être accompagné pour le financement et l'obtention du code de la route. Aujourd'hui, le manque de permis est ce qui me bloque le plus.

“ Cet accompagnement (...) m'a permis de progresser dans mon projet professionnel et m'a ouvert beaucoup de pistes. ”



■ En quoi cette expérience est-elle différente de vos précédentes expériences professionnelles ?

Fayçal : Sur ce chantier, il y a un accompagnement social et administratif. J'ai fait des stages d'immersion et eu des formations sur l'entretien du matériel d'espaces verts et le bûcheronnage.

Kévin : Je me sens bien grâce à l'encadrement. On peut parler de ses problèmes et se sentir écouté et compris.

■ Parlez-nous des difficultés rencontrées ?

Fayçal : La principale difficulté était le permis de conduire. Grâce à mon salaire depuis que je suis sur le chantier j'ai pu mettre de l'argent de côté pour me financer mon permis.

Envie de nous rejoindre ?

Comment intégrer un chantier d'insertion ?

Pour intégrer le chantier d'insertion, vous devez être éligible à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Cette éligibilité est vérifiée par un prescripteur habilité (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, services sociaux, etc.).

Une fois votre éligibilité obtenue, le prescripteur pourra déposer votre candidature aux offres de chantier d'insertion sur la Plateforme de l'Inclusion.



Kévin : À la suite de mon accident, j'ai un handicap. J'ai pu réaliser un bilan pour mieux connaître mes capacités et réfléchir au métier que je peux faire.

■ Quels sont vos projets ou objectifs ?

Fayçal : Mon projet est de travailler dans les espaces verts ou être agent polyvalent. Je souhaite surtout obtenir mon permis de conduire.

Kévin : Mon objectif est d'obtenir mon permis de conduire et de réaliser un stage d'immersion pour trouver un emploi. J'aimerais continuer à faire le métier de peintre

dans de bonnes conditions pour mon handicap. J'aimerais aussi découvrir le métier d'encadrant technique d'insertion, je vais faire un stage d'immersion dans un autre chantier pour voir si ce métier me plaît.

■ Vous sentez-vous mieux préparé pour accéder à un emploi durable ou à une formation ?

Fayçal : Oui, je me sens prêt aujourd'hui. Cette expérience m'a permis de reprendre confiance en moi par rapport à certaines expériences passées. J'ai fait des stages d'immersion dans l'entreprise de prestations et de services et dans un EPHAD.

Kévin : Oui parce que j'ai eu mon code et je vais faire des heures de conduite pour avoir rapidement mon permis.

■ Selon vous, quels sont les principaux atouts du chantier d'insertion ?

Fayçal : Pour moi, ce sont l'encadrement, l'accompagnement et la bienveillance. Les équipes prennent le temps d'expliquer le travail et d'accompagner les salariés dans leur parcours.

Kévin : L'accompagnement et pouvoir parler de son projet professionnel.



Programme Arcature

Les ViZiteurs

le 4 juillet à 20h30

► *église fortifiée de Dugny*

Ils sont parmi nous. Ils viennent d'un univers de volutes mélodiques égarées pour subjuguer un monde encore incrédule ... que le spectacle a déjà commencé.

Un crooner ... Une rock-lady ... Des soufflants ... vous proposent de (re)découvrir un répertoire légendaire de tubes pop rock et pépites de la chanson française, saupoudré de musique de films et séries TV.

Deux voix accompagnées de leurs guitares, des clarinettes, une flûte, un duduk ou des saxophones s'unissent pour un spectacle spatio-temporel où s'invitent les Beatles, les Eagles, Mike Oldfield, Sting, Supertramp, Louis Armstrong ou Maurane mais pas seulement !

Avec la Casa de Papel, Harry Potter, Mannix, Inspecteur Gadget ... ou les Mystères de l'Ouest ! les mélodies du 7^{ème} art agrémentent le voyage d'arrangements subtils qui distillent toute la sensibilité de leur art...

Les Choristes des Pays-Bas

le 13 septembre à 15h

► *église de Génicourt*

L'ensemble vocal retrouvera avec bonheur ce bel édifice qu'il apprécie pour son acoustique, son architecture, l'accueil de la commune et d'un public toujours enthousiaste !

Il faut dire que l'ensemble dégage un dynamisme, une joie de chanter et de partager qui emporte le public autant que leur répertoire issu de la chanson française et



À vos agendas !

internationale sur des arrangements inédits de Jetse Bremer, leur chef de chœur, pianiste, compositeur, arrangeur.

Un programme que l'ensemble partagera avec toutes les qualités vocales et la générosité qu'on lui connaît.



Bocata trio

le 18 septembre à 20h30

► *église fortifiée de Dugny*

Groupe féminin du Grand Est de musique brésilienne à trois voix polyphoniques.

Passionné de culture brésilienne, le trio revisite depuis 2022 ce répertoire subtil à travers des morceaux soigneusement choisis, bossa nova, samba, musique populaire, avec des arrangements à trois voix originaux, largement inspirés des sonorités du jazz.

Les musiciennes s'accompagnent avec des instruments acoustiques : guitare, contrebasse, ukulélé. La flûte traversière intervient le temps d'un solo et les percussions soutiennent rythmiquement l'ensemble.



Reconstitution historique Bellatores Hospitalis

**le 19 septembre de 14h à 18h
et le 20 septembre de 10h à 18h**

► *église fortifiée de Dugny*

L'association Bellatores Hospitalis présente la vie quotidienne au début du XIII^e siècle ainsi que l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Faites un bon en arrière de 800 ans et venez découvrir la chirurgie, l'herboristerie, l'armement des combattants mais aussi l'hygiène ou encore la frappe de monnaie au travers de différents stands.

Rentrée de l'école de musique intercommunale

Lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage mais aussi de rencontres, d'échanges et de partage, l'école est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes

MUSIQUE A L'ECOLE

Chaque année des projets « Musique » sont réalisés dans les écoles maternelles et primaires du territoire. Ils sont menés par le musicien-intervenant de l'école de musique en partenariat avec les enseignants des écoles.

INFORMATIONS

► Permanences inscriptions
Les 1, 2, 3 et 4 septembre de 15h à 18h30 à la Maison de la Musique à Dieue / ou contact par téléphone ou mail.

📞 Tél. 03 72 85 01 54
✉ ecole-musique@ccvmvs.fr

► Reprise des cours
A partir du lundi 14 septembre.

*L'équipe d'enseignants sera
heureuse de vous accueillir !*





Travaux Voie Verte

La véloroute voie verte vers Dugny-sur-Meuse est prolongée

La Communauté de Communes poursuit la structuration des itinéraires cyclables sur son territoire dans l'objectif de favoriser le développement des mobilités douces et notamment la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens.



— Voie Verte existante — Prolongement — Chemin communal

Afin de sécuriser l'itinéraire cyclable achevée en 2025 vers la commune de Dugny-sur-Meuse, une prolongation d'une longueur de 400 mètres permet aujourd'hui de rejoindre un chemin communal menant au centre du village.

Ce nouveau tronçon assure la continuité cyclable entre Ancemont et Dugny et évite le passage par la RD 34, section routière très fréquentée.

Les travaux de la voie ont été réalisés par l'**entreprise Berthold**.

L'investissement d'un montant global de **118 000 € HT** est subventionné par la **Région Grand Est** et le **GIP Objectif Meuse** à hauteur de **80 %**.



La Communauté de Communes remercie les propriétaires privés, **Lhoist France** et **Monsieur Christophe Lepage**, qui ont cédé une partie de leurs parcelles agricoles afin de pouvoir aménager cette voie cyclable.



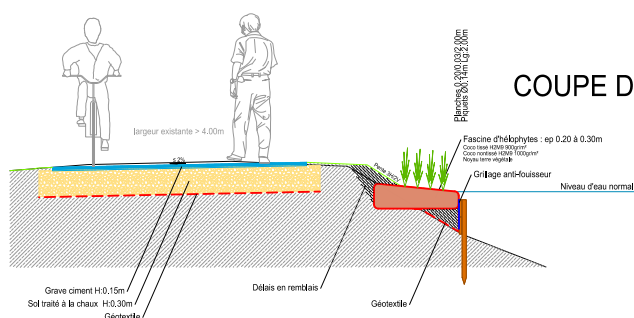
PROCHAINEMENT

Une nouvelle véloroute voie verte en projet

La Communauté de Communes s'engage prochainement dans l'aménagement du tronçon de véloroute voie verte entre la commune de Dieue-Sur-Meuse et la commune d'Haudainville. Il permettra d'**interconnecter les bassins de vie et d'emplois** de la commune de Dieue et de l'agglomération du Grand Verdun.

La future voie sera aménagée en enrobés et **empruntera le chemin de halage du Canal de la Meuse** sur une distance de 4,3 km. Elle intégrera l'itinéraire touristique européen de l'Eurovélo 19, « La Meuse à Vélo ».

Le demandes de subventions sont en cours d'instruction auprès de l'Etat (*fonds DETR/DSIL*), du Contrat de Plan Etat-Région et du GIP Objectif Meuse.



▲ Plan de coupe du projet de tronçon Dieue-Haudainville